



Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association des Sciences du Langage tenue le 20 janvier 2012 en Sorbonne

L'assemblée générale commence à 17 h 15.

Dix-huit adhérents à jour de leur adhésion 2011 et vingt-neuf procurations sont comptabilisées au début de l'AG, soit **quarante-sept voix exprimées**.

Après quelques mots de bienvenue, Thierry Ponchon, Président de l'ASL, expose le rapport moral en passant en revue les différentes tâches que le bureau a accomplies durant son mandat.

Rapport moral du président pour 2011

Cette assemblée générale ordinaire n'est pas tout à fait « ordinaire », puisqu'elle clôt le mandat de l'actuel bureau et s'achèvera par l'élection d'un nouveau bureau. Je remercie, au nom du bureau, tous les collègues présents et tous ceux qui, par leur procuration, témoignent de l'intérêt qu'ils portent à notre association et, à travers elle, aux sciences du langage.

Durant cette année, le bureau et le bureau élargi ont eu soin de répondre aux engagements pris lors de la précédente assemblée et d'atteindre les objectifs fixés.

• Normalisation de la base de données

Pour pallier un problème rémanent de compatibilité entre certaines données et le site, la base de données des adhérents, qui jusqu'à présent était encore duelle, est dorénavant normalisée. Aude Grezka, que je remercie, s'est chargée de cette lourde tâche. Désormais, non seulement les

modifications ou ajouts n'ont plus besoin d'être doublés, mais cela évitera toutes coquilles intempestives et, avant tout, permettra un gain de temps indéniable.

• **Continuité d'une mise à jour du site de l'ASL**

Par ailleurs, le site de l'ASL, régulièrement et rapidement mis à jour, a bénéficié de quelques améliorations, notamment à travers une architecture plus transparente. Toutefois, il a montré actuellement ses limites et des dysfonctionnements ; c'est pourquoi le bureau a engagé cette année une réflexion à la fois technique et pragmatique qui a abouti à la nécessité d'une restructuration du site, voire de sa refonte. L'aide de Christophe Rey – que je remercie – a été d'un grand secours. Il a guidé le bureau en vue de choisir un système de publication de contenu à l'ergonomie aisée. Le bureau a privilégié la simplicité d'usage et de maintenance, la possibilité de mettre à jour le plus aisément possible la base de données, de mettre en place de nouvelles fonctionnalités et d'ajouter des contenus au gré des besoins présents et futurs. Une fois le cahier des charges établi, plusieurs devis ont été demandés à différents prestataires. Le bureau a porté son choix sur celui qui non seulement répondait aux attentes fixées, mais aussi présentait à la fois une offre raisonnable par rapport au budget de l'association et la possibilité d'une formation pour les membres du bureau à venir.

• **Publication de trois numéros de *Buscila-Infos***

Pour faire suite au choix de la dernière assemblée, trois *Buscila* sont parus cette année. La parution, aussi régulière que possible, a montré combien le bulletin constituait un lien spécifique et privilégié entre les adhérents. Une des caractéristiques qui s'en dégagent est le nombre croissant des publications, et quasi exponentiel des colloques et journées d'étude ; au point que le besoin s'est fait sentir de solliciter deux membres supplémentaires de l'association pour gérer ces derniers. Je remercie Alice Ferrara-Léturgie et Arnaud Léturgie, qui ont accepté de rejoindre le bureau élargi, pour l'harmonisation qu'ils ont faite de toutes les informations, comme je remercie Christine Jacquet-Pfau pour la tâche qu'elle a menée avec un indéfectible engagement et une rare efficacité.

• **Organisation du colloque bisannuel**

2011 a été l'année du colloque que l'ASL organise tous les deux ans. Il s'est tenu à l'Université Paris Descartes à la fin d'année dernière et avait pour thème *les Sciences du langage en Europe*. Ce colloque était ambitieux, puisque de fait il induisait une dimension hors hexagone nécessaire, mais aussi risquait d'engendrer une frustration par l'impossibilité matérielle d'embrasser l'ensemble des pays concernés. Pour autant, il s'est avéré être à la hauteur des ambitions de l'ASL. En effet, il fut bien reçu et les interventions de grand intérêt ont ouvert de riches horizons en faisant découvrir à l'assistance les conceptions et les enjeux des Sciences du langage en dehors de la France, grâce à une bonne représentation internationale. À cette fin, le bureau de l'ASL avait eu soin de solliciter certains de ses adhérents étrangers, mais aussi – dans un esprit d'ouverture et de commensalité – de demander à d'autres collègues non adhérents d'intervenir. Au bilan, ce colloque a permis que l'ASL soit mieux connue internationalement, que des collègues étrangers la découvrent et apprécient la part qu'elle prend dans la visibilité des Sciences du langage ainsi que le soutien qu'elle lui offre. Ce colloque a ainsi offert l'occasion d'établir de nouveaux contacts, mais aussi de réactiver des réseaux.

Comme pour les précédents, il est prévu que ce colloque soit publié. Une fois n'est pas coutume, l'édition des actes sera confiée à un triumvirat : les présidentes des trois sections (Aude Grezka, Malika Temmar et Malory Leclère-Messebel) ont accepté de prendre en charge la publication.

• **Publication des actes du colloque *Sciences du langage et Nouvelles technologies***

Les actes du précédent colloque *Sciences du langage et Nouvelles technologies* (édités sous la direction d'Isabelle Laborde-Milaa et moi-même) sont parus. L'ouvrage était disponible le premier jour du dernier colloque... et l'est encore pour tous celles et ceux qui souhaiteraient bénéficier des réflexions pénétrantes qu'il contient. Comme les trois précédents, les *Actes des colloques de l'ASL* sont publiés chez Lambert-Lucas (une des très rares maisons d'édition de qualité en sciences du langage). Ils constituent désormais une véritable collection qui non seulement s'étoffe au fil des années, mais rencontre aussi un franc succès. Profitant de l'occasion que présente ce bilan moral, Isabelle et moi-même remercions tous les intervenants et tous ceux qui ont contribué à sa publication pour leur efficacité, notamment Geneviève Lucas et Marc Arabyan.

Il me semble que le bilan est globalement positif. En effet, aux engagements pris par le bureau et qui ont été tenus s'ajoute, malgré le coût substantiel que le dernier colloque a engendré, une bonne santé financière de l'ASL, comme le confirme Mireille Froment dans son rapport.

Une ombre reste au tableau toutefois. Outre un contexte national peu favorable pour les Sciences du langage, force est de constater que le nombre d'adhérents a décru. Pour pallier cela – si je peux me le permettre en tant que président sortant –, il faudrait ou faudra inciter les adhérents à s'investir davantage dans l'association pour la faire mieux connaître et pour solliciter des adhésions. Il conviendra aussi de redynamiser les correspondants, comme cela a déjà commencé grâce au colloque.

Des choses restent donc et toujours à améliorer..., mais je ne doute pas que c'est ce que le prochain bureau ne manquera pas de faire.

Enfin, je profite de ces dernières lignes pour rendre hommage à tous mes collègues qui se sont joints à moi pendant ce mandat, pour remercier les adhérents de l'ASL de la confiance qu'ils ont témoignée au bureau et à moi-même durant cette présidence, et souhaiter, il en est encore temps, mes meilleurs vœux pour l'année 2012 au prochain bureau et à l'ASL pour tout ce qu'elle représente à mes yeux.

Vote sur le Rapport moral : le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport financier

La trésorière, Mireille Froment, distribue le document présentant le bilan financier de l'exercice 2011 et les prévisions pour l'année 2012 (documents joints en annexe). Elle commente ces documents, justifiant les variations par rapport à l'année précédente, tant pour les dépenses que pour les recettes :

« Comme le Président l'a signalé dans son rapport moral, la diminution du nombre d'adhérents a des incidences sur nos recettes, qui diminuent elles aussi, précisément de 2258,17€, ce que révèle aussi le solde différentiel.

Cependant, à ce jour, le bilan financier de l'ASL demeure satisfaisant et nos avoirs suffisants pour nous permettre d'honorer les dépenses de l'année en cours et mener à bien nos projets, à condition toutefois que le nombre de nos adhérents ne connaisse pas une nouvelle baisse. On espère même qu'il ne s'agit que d'une faiblesse passagère.

Le colloque 2011 occupe une place importante dans le budget, rappelons qu'il s'agissait de faire un (petit) tour d'Europe. C'est un investissement... au double sens du mot. Il a permis à l'ASL de resserrer des liens avec des collègues déjà adhérents et/ou correspondants ASL et d'en nouer de nouveaux avec de futurs adhérents.

Le montant des frais pour la publication des Actes du colloque 2009 est moindre que pour les Actes précédents pour deux raisons : d'une part le volume compte un nombre de pages inférieur à ceux des années précédentes, d'autre part l'éditeur Lambert-Lucas a eu un geste commercial en la faveur de l'ASL, ce dont il est vivement remercié.

Quant au bilan prévisionnel, il présente la particularité de prendre en compte une dépense importante : la refonte du site, outil indispensable à la bonne marche de notre association et qui est devenu d'un maniement très difficile. Cette somme sera prise sur l'épargne de l'ASL, qui demeurera encore confortable. »

Vote sur le Rapport financier: le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (19 présents et 28 procurations au moment du vote).

Vote le Bilan prévisionnel : le bilan financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés (19 présents et 28 procurations au moment du vote).

Christophe Rey, responsable du site de l'ASL, commente le devis retenu (montant du devis : 3400 euros) par le Bureau et distribué en AG. Ce prestataire de services, Aurélien Bernard, a été choisi après comparaison de plusieurs autres devis. Ce prestataire a été retenu pour répondre à deux besoins : 1) Proposer une réfection du site de l'ASL à un prix raisonnable, 2) Assurer une formation minimale à l'outil développé pour les membres du bureau voués à mettre en ligne des informations.

Le choix de la réfection du site répond non seulement à un besoin indispensable de modernisation des technologies mises en place dans l'ancienne version du site (il s'agit notamment d'assurer la transformation des deux bases de données – base des adhérents et base des ateliers et colloques – proposées et alimentées par des technologies anciennes), mais aussi à une volonté de proposer de nouvelles fonctionnalités (mise en place d'un système de paiement en ligne, création de nouvelles rubriques, etc.).

La migration des deux bases de données (ainsi que la mise en place d'un nouveau système d'alimentation en ligne de ces dernières) constitue la partie technique la plus importante de la réfection du site, dans la mesure où ces bases se distinguent comme des informations essentielles recensées et livrées par l'ASL. Il s'avère donc indispensable de s'appuyer sur l'expertise d'un vrai professionnel pour cette transition.

Renouvellement du bureau

Le mandat de deux ans de l'actuel bureau est arrivé à son terme. Il est donc procédé à l'élection d'un nouveau bureau. La secrétaire générale, Christine Jacquet-Pfau, procède aux élections du nouveau bureau.

Président : Thierry Ponchon ne se représente pas. Alain Rabatel propose sa candidature :

« Après réflexion et quelques échanges avec des membres du bureau sortant, j'ai décidé de manifester tout mon intérêt pour l'ASL dont je suis membre depuis longtemps en présentant ma candidature à la présidence de l'ASL.

Je voudrais dire en quelques mots dans quel esprit j'envisage d'exercer cette responsabilité. Tout d'abord, je m'inscris dans les principes fondateurs de notre association *des sciences du langage* : je suis convaincu que la diversité des paradigmes scientifiques qui constituent la discipline est une source de richesse si l'on n'oublie pas d'échanger pour penser le langage dans sa complexité, quel que soit le point où l'on se situe.

L'ASL n'échappe pas aux difficultés des temps : la vie militante est en recul, les collègues sont surchargés de tâches, d'aucuns (de plus en plus) ont des conditions de travail (enseignement, recherche) instables voire précaires. L'université et la recherche, qui ont subi de rudes attaques, fonctionnent (dysfonctionnent serait plus juste) selon une logique mortifère, parce qu'elle sape toute idée d'excellence *pour tous*. Dans l'université même, la place des SDL ne va plus toujours de soi. Cette situation n'est pas satisfaisante. Si petite modeste que soit l'ASL, elle tient néanmoins un rôle de représentation. Ce rôle oblige. Je souhaite que l'ASL soit, comme par le passé, mais peut-être sous des formes adaptées, un lieu d'échanges sur le devenir de la discipline, sur les conditions à réunir pour que sa place dans l'université soit plus assurée. Il faut partir, je crois, de l'idée que les SDL sont une science plus utile que jamais, dans le monde actuel, avec la diversité des formes de la demande sociale, la nécessité des échanges économiques, culturels, les exigences de la vie démocratique. Dans l'université aussi : les SDL doivent évoluer pour aider au développement de leurs propres formations et programmes de recherche, mais aussi au développement des contributions 'techniques' ou épistémologiques qu'elles peuvent apporter aux autres sciences, tant elles interrogent l'idée de la transparence du langage.

Certes, l'interdisciplinarité ne sauvera pas les SDL, mais le repli sur la tour d'ivoire pas davantage. Tout comme un repli sur un quelconque noyau dur de la discipline. Il faut s'inquiéter des déséquilibres de la formation, qui se traduisent par des baisses dramatiques de doctorants ici, des hausses très importantes ailleurs, et donc veiller à une offre de formation et à une politique des recrutements qui n'obèrent pas l'avenir de la profession. Il faut aussi s'interroger sur le rôle de médiation des SDL par rapport aux autres disciplines des sciences humaines et sociales, comme des sciences dites exactes.

Le deuxième objectif, parallèlement à la visibilité des SDL, c'est celui de l'utilité de l'ASL. Il faut faire en sorte que les adhérents trouvent en l'ASL (et en l'adhésion !) un intérêt personnel et collectif, afin que l'association puisse aider ses membres et jouer un rôle positif pour le devenir de

notre commune identité. Je voudrais juste esquisser quelques pistes. Elles ne partent pas de rien, si le bureau précédent a amorcé des chantiers utiles, d'autres pistes sont sans doute à investiguer.

- Plus que jamais, il faut participer avec d'autres (CNRS, CNU, AERES, ILF, etc.) – sans accepter tels quels les critères des uns ou des autres – à la visibilité réelle des offres de formation, des axes de recherche, des débouchés. Ce n'est pas une mince affaire, certaines informations disponibles sont opaques, d'autres discutables. Raison de plus pour travailler en concertation.
- Il faudra s'interroger sur les évolutions de nos outils de communication, l'annuaire, le Bulletin BUSCILA, le site. A l'heure du numérique, avec l'inflation des informations et des risques d'entropie ou de dérives centrifuges, l'ASL peut aider des logiques d'archivage et de mise en ordre qui favorisent la conscience de l'unité de la discipline, permettent des cumuls de connaissance, des échanges. Cela devrait avoir des incidences sur les rubriques de *Buscila-Infos* et du site.
- Il faut aussi s'interroger sur des aides très concrètes, notamment en direction des jeunes, qui n'ont pas encore le sentiment de faire entièrement partie de la communauté scientifique des SDL. Les doctorants, docteurs, postdoc, jeunes chercheurs voire enseignants-chercheurs sont parfois livrés à eux-mêmes pour des moments décisifs de certaines démarches administrativo-scientifiques qui sont les parcours obligés de la carrière ou pour l'élaboration de projets de recherche. Les règles, les usages, les contraintes pour bâtir un dossier de qualification, de candidatures à un poste, de constitutions d'un projet sont souvent trop générales et complexes pour être pleinement opératoires. Mieux accompagner les collègues, sans se substituer aux syndicats ou aux services administratifs des établissements, serait sans doute appréciable. Y compris pour des enseignants-chercheurs ou chercheurs plus installés.

Bref, il s'agit de veiller à ce que l'ASL soit utile à chacun et à tous, qu'elle rende des services divers. Encore une fois, l'ASL ne pourra continuer à remplir ce rôle, dans la période qui s'ouvre, que si elle est un lieu de collégialité et de responsabilité et considère qu'il est stratégiquement décisif de travailler en réseau. Ce sont ces convictions que je propose de mettre au service du collectif. »

Alain Rabatel est élu président à l'unanimité moins un bulletin blanc.

Secrétaire générale : Christine Jacquet-Pfau ne se représente pas. Aude Grezka propose sa candidature. Elle est élue à l'unanimité.

Secrétaire générale adjointe : Aude Grezka laissant le poste vacant, Malika Temmar pose sa candidature. Elle est élue à l'unanimité.

Trésorière : Mireille Froment se propose à nouveau pour le poste de trésorière. Elle est élue à l'unanimité.

Trésorière adjointe : Malory Leclère-Messebel présente sa candidature pour le poste de trésorière adjointe. Elle est élue à l'unanimité.

La **composition du nouveau bureau** se présente donc comme suit :

Président	Alain RABATEL
Secrétaire générale	Aude GREZKA
Secrétaire générale adjointe	Malika TEMMAR
Trésorière	Mireille FROMENT
Trésorière adjointe	Malory LECLÈRE-MESSEBEL

Le bureau sera assisté d'un bureau élargi, constitué ultérieurement par le bureau restreint.

Questions diverses et discussion

Elles ont porté essentiellement sur les modalités de publication des Actes des colloques de l'ASL. Alain Rabatel s'interroge sur le fait que l'éditeur ne donne qu'un nombre restreint d'exemplaires gratuits, tandis que Hélène Huot s'étonne qu'aucun droit d'auteur ne soit versé à l'ASL.

Christine Jacquet-Pfau insiste sur la qualité de l'édition et l'investissement important de l'éditeur dans l'édition de ces Actes. Elle souligne que le nombre d'exemplaires vendus n'a jamais atteint jusqu'à présent le seuil ouvrant droit à des droits d'auteur. Elle rappelle également qu'à l'occasion de la parution de chaque volume, des exemplaires sont disponibles chez l'éditeur pour des services de presse identifiés.

Pierre Larrivée suggère que les Actes des colloques de l'ASL puissent être disponibles pour les adhérents sur le site de l'ASL.

Alain Rabatel suggère quant à lui un moyen terme : une publication sur support papier seul pendant quatre ans, assortie des résumés des contributions sur le site de l'ASL, puis une version électronique accessible en ligne aux adhérents.

Sophie Moirand souligne l'attractivité d'une publication sur internet.

Dardo de Vecchi rappelle que les éditions Hermès sont passées entièrement sur un support électronique.

Pierre Larrivée insiste sur l'importance de développer les deux voies en parallèle, le support papier et le support électronique.

La séance est levée à 18h 45 et l'assemblée est conviée au traditionnel pot de l'amitié.

Paris, le 23 janvier 2012

Aude GREZKA
Secrétaire générale
du bureau élu pour 2012-213

Christine JACQUET-PFAU
Secrétaire générale du bureau sortant



Association des sciences du langage

BILAN FINANCIER DE L'ASL POUR 2011

<i>Situation au 31/12/2010</i>		<i>Situation au 31/12/2011</i>	
<i>Compte courant</i>	<i>6 746,94</i>	<i>Compte courant</i>	<i>5 261,19</i>
<i>Compte épargne</i>	<i>9 805,68</i>	<i>Compte épargne</i>	<i>10 009,97</i>
<i>TOTAL</i>	<i>16552,62</i>	<i>TOTAL</i>	<i>15 271,16</i>

RECETTES 2011

(2010)

2011

Adhésions (118)	<i>5564,17</i>	<i>3306,00</i>
Fichier (labo LDI)	<i>200,00</i>	
Droits d'auteur (Anis)	<i>80,00</i>	
Intérêts livret bleu	<i>141,05</i>	<i>204,29</i>
TOTAL DES RECETTES	<i>5985,22</i>	<i>3510,29</i>

DÉPENSES 2011

(2010)

2011

POSTE		
<i>Courrier et Buscila et Annuaire</i>	<i>466,12</i>	
<i>Courrier et Buscila</i>		<i>86,93</i>
POTS		

Association des Sciences du Langage

Siège social :

Université Paris Diderot - Paris 7 - UFR EILA - 5-7 rue Watt - 75205 Paris cedex 13.

Pot AG 2010	52,48	
Pot AG 2011		109,81
Pot colloque 2011		129,72
TABLE RONDE AG 2011 (remboursement frais de déplacement)		122,00
COLLOQUES COLLOQUE 2009 (reliquat) COLLOQUE 2011 Déplacement Réception	459,90	2259,63
BUSCILA N° 26, 27-28 (2010) N° 29, 30, 31 (2011)	160,00	192,16
ANNUAIRE	991,27	
PAPETERIE / FOURNITURES	79,45	50,00
SITE INTERNET	542,80	204,40
FRAIS BANCAIRES	165,99	121,87
ACTES (LAMBERT-LUCAS)	3000,00	1500,00
ACHAT ACTES	63,00	
JOURNAL OFFICIEL (INSCRIPTION ASL)		31,00
TOTAL DES DÉPENSES	5981,01	4807,52

SOLDE DIFFERENTIEL

2010	- 5981,01	+ 5985,22	= + 4,21
2011	- 4807,52	+ 3510,29	= - 1297,23



Association des sciences du langage

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASL POUR 2012

DEPENSES		RECETTES	
<i>Buscila-Infos</i> (numéros 29, 30, 31°)	200	Adhésions	3500
Annuaire	1000		
Papeterie et fournitures	70	DGLF (subvention)	1000
Hébergement du site	200		
Refonte du site (pris sur livret bleu)	3400		
Frais bancaires	160		
AG	120		
Publication des actes du colloque	2700		
Frais de bureau	50		

NB. Après refonte du site, situation du livret bleu :

Livret bleu	Débit	Crédit
Refonte du site	3400,00	6609,97

Bilans établis le 20 janvier 2012 pour l'ASL

par la Trésorière, Mireille Froment

Association des Sciences du Langage

Siège social :

Université Paris Diderot - Paris 7 - UFR EILA - 5-7 rue Watt - 75205 Paris cedex 13.

10